GOUVERNANCE
DU SECTEUR PARAPUBLIC :
ENTREPRISES
ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Actionnariat et gouvernance des entreprises publiques - Intégrité et lutte contre la fraude et la corruption

FRSP01	PARIS

2 SEMAINES
du 07/06/2027 au 18/06/2027

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifope.fr

Actionnariat et gouvernance des entreprises publiques - Intégrité et lutte contre la fraude et la corruption

OBJECTIFS

- **Comprendre les principales sources** des mesures de prévention et de conformité en matière de lutte contre la corruption.
- **Saisir l'importance de la sensibilisation** des agents aux lois nationales et internationales applicables.
- **Identifier les éléments clés** d'une politique d'intégrité et de lutte contre la corruption dans les entreprises publiques.
- **Analyser les risques spécifiques** de corruption auxquels sont confrontées les entreprises publiques.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Fondements et enjeux de l'intégrité et de la lutte contre la corruption** : enjeux éthiques, économiques et juridiques et construction d'une culture d'intégrité.
- **Identification et gestion des risques de corruption** : repérage des situations à risque, cartographie simplifiée des risques et définition de mesures prioritaires.
- **Mesures de prévention et dispositifs de conformité** : code de conduite, procédures internes, contrôles, formation, dispositifs d'alerte.
- **Coopération et actions collectives** : articulation avec les autorités, partenaires et société civile pour renforcer les dispositifs anticorruption.
- **Cadre juridique et obligations internationales** : compréhension des normes internationales et nationales et traduction en règles opérationnelles.
- **Gouvernance des entreprises publiques et rôle de l'État actionnaire** : intégration de l'intégrité dans les mécanismes de gouvernance (conseil, comités, reporting).
- **Responsabilité juridique et institutionnelle** : clarification des responsabilités respectives (entreprise, dirigeants, agents, État).
- **Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'intégrité** : diagnostic, priorités, plan d'action, indicateurs de suivi et modalités d'exécution.

POUR QUI ?

Parlementaires, magistrats financiers, cadres des ministères des finances et de la planification économique, conseillers en finances publiques, membres des corps de contrôle interne, agents chargés de la promotion de l'intégrité, membres des conseils d'administration des établissements et entreprises publics, cadres des ministères de tutelle.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Alignement avec les standards internationaux** de gouvernance et les exigences nationales en matière d'intégrité.
- **Formation pratique et interactive** avec ateliers, études de cas et mises en situation.
- **Encadrement par des experts en gouvernance** et performance des entreprises publiques.
- **Renforcement des capacités décisionnelles** pour prévenir les risques de corruption et améliorer la transparence.